

Procès-verbal de la 58e Assemblée Générale Ordinaire
de l'Office des Sports de Strasbourg
— Mardi 20 mars 2018 —
Salle des conseils de l'Eurométropole

I. Ouverture de l'Assemblée Générale

Claude SCHNEIDER, Président de l'Office des Sports de Strasbourg ouvre la 58^e Assemblée Générale, en remerciant les personnes présentes, ainsi que la Ville de Strasbourg qui accueille les participants dans la salle des conseils. Françoise BEY, adjointe au Maire accueille au nom du Maire Roland RIES, tous les dirigeants et dirigeantes des clubs sportifs au Centre Administratif.

Excusés : Serge OEHLER (adjoint au sport), Francis HIRN (Directeur des DNA), Damien KLEINMANN (Jeunesse et Sport), François MARCADE, Bernard BURTIN (Rowing Club et membre de l'ODS), Robert LOHMULLER et Erwin SCHMIDT, membres d'honneur de l'ODS.

Une minute de silence est observée afin de rendre hommage à Pascal ZIMMER, ancien membre du Comité Directeur de l'ODS, ainsi qu'à tous les autres anciens membres disparus.

II. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mars 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. Rapport moral — Claude SCHNEIDER

Le rapport moral permet au Président de partager, avec les représentants des clubs ce qui a été fait en 2017.

L'année 2017 est la première année du Projet d'Orientation (projet qui avait pour objectif de définir le cahier des charges de l'ODS jusqu'en 2020). Les différents points de ce projet sont présentés :

- assurer le fonctionnement démocratique de l'ODS
- apporter une aide aux clubs
- être un lieu de rencontres et d'échanges
- être un partenaire privilégié de la Ville de Strasbourg
- valoriser le bénévolat sportif
- être un acteur de santé publique
- réduire l'impact environnemental de l'activité physique et sportive
- promouvoir l'économie sociale et solidaire dans le monde sportif

2017 a été marquée par la signature de la Convention d'objectifs avec la Ville de Strasbourg, c'est un acte officiel du partenariat entre l'ODS et la Ville de Strasbourg.

Les objectifs sont de :

- co-construire des dispositifs d'aide en faveur des clubs
- développer un centre de ressources pour les clubs et le public
- valoriser le bénévolat associatif
- participer à la co-construction d'un Observatoire Citoyens du Sport
- promouvoir les pratiques vertueuses et innovantes en matière d'actions sportives et citoyennes

La mise en place d'un Observatoire Citoyen du Sport strasbourgeois sera faite prochainement avec la désignation du Comité de pilotage.

Le rapport d'activité précise tous ces éléments.

Claude SCHNEIDER explique ensuite le fonctionnement de l'ODS, et insiste sur la synergie entre membres bénévoles et salariés. Les bénévoles consacrent environ 3800 heures à l'ODS chaque année.

Il souligne ensuite la mobilisation des clubs membres de l'ODS pour apporter la logistique bénévole nécessaire à l'organisation des manifestations.

L'ACSE est le maître d'ouvrage des manifestations de la Fédération Française d'Athlétisme et l'ODS en est le maître d'œuvre.

L'année 2017 a également été marquée par la 1ère édition des Oscars du Sport au PMC.

Ces activités ont été possibles grâce à l'engagement des clubs, dans le but de promouvoir le sport pour tous dans un esprit citoyen et solidaire.

Pour terminer, le Président remercie la Ville de Strasbourg et le Service des Sport pour son soutien financier et logistique, ainsi que toute l'équipe de l'ODS, les membres du Comité Directeur et les salariés.

IV. Présentation du rapport d'activités

Le Secrétaire Général présente le rapport d'activités, dont une copie a été remise à l'entrée de l'Assemblée. Il est complété par une vidéo réalisée par Jean-Louis PLUMERÉ, qui reprend, de manière chronologique, l'ensemble des opérations menées en 2017.

Laurent MAIX présente ensuite quelques chiffres sur le partenariat avec l'ACSE :

- 36 000 coureurs sur l'année 2017
- 800 bénévoles

Les animations mises en place ont pour objectif d'animer la ville, de promouvoir le sport, de promouvoir les clubs à travers les différentes manifestations comme la Rentrée du Sport, la Rentrée des Associations, et les opérations Ça bouge aux Parcs. 105 clubs ont participé au total.

- Près de 35 000 personnes ont bénéficié de toutes ces animations et informations.

Ça Bouge aux Parcs était une nouveauté 2017, avec trois dates. Cinq sont prévues en 2018.

Depuis quatre ans, l'ODS a un partenariat avec la Protection Civile : il est possible de passer le PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) moyennant une participation modeste de 55 euros par personne. En 2017, 50 personnes ont ainsi passé leur diplôme.

Véronique KOLB, présente ensuite le pôle communication de l'ODS. Il a été renforcé dans deux directions :

- pour les activités organisées par l'ODS ou l'ACSE
- et les services proposés aux clubs.

Pour cela, trois Cafés Rencontres ont été organisés. Les coordonnées et contacts des clubs sont publiés tous les ans dans le Guide du Sport, édité à 10 000 exemplaires et distribué toute l'année notamment au moment de la rentrée scolaire en septembre. Il y a aussi les newsletters et la page Facebook de l'ODS pour valoriser les activités de l'ODS mais aussi celle des clubs.

Claude SCHNEIDER remercie ensuite Michel WISSHAUPT, président délégué, pour tout le travail de suivi de la gestion informatique. Il ajoute que cette communication a évolué grâce à un Comité de rédaction dont le rapport est établi par Claude FLECK, qu'il remercie à cette occasion.

V. Rapport financier 2018 — Yves KLEISER & Anne MARCHAL

Yves KLEISER, trésorier, prend la parole à propos du bilan financier.

Au niveau des charges, le compte 60-40 est de 7 413€ en 2017 contre 12 800€ en 2016 (nette diminution des dépenses). Le compte 60-61 (concernant l'électricité) est divisé par pratiquement 3,5 des charges 2017 par rapport à 2016 (Le Printemps du Sport a été supprimé, donc la location de compteurs électriques place Kléber a diminué). Le compte 61 a nettement diminué entre 2016 et 2017. Ces diminutions de charges proviennent de la moins-value de location de tentes et grâce à l'investissement dans des pro-tentes. Le compte 62361, concernant les frais internet, est passé de 2 430€ en 2016 à 101€ en 2017, car la mise en place du site internet est terminée. Le compte 64 salaires et traitements a diminué de façon nette, cela provient du transfert de la masse salariale d'un des salariés dont les missions sont orientées vers l'ACSE.

Au total, les charges d'exploitation sont de 164 116€ en 2017.

Concernant les subventions d'exploitation, il y a une diminution due à l'absence de subvention du CNDS en 2017. Le compte 75 connaît une progression relativement sensible au niveau des chiffres, de 9 334€ en 2016 à 10 792€ en 2017, cela correspond à un meilleur taux de recouvrement des cotisations des clubs.

Anne MARCHAL, Expert-comptable, ajoute que le compte de résultat amène à un résultat excédentaire. Le résultat est de 25 157€ pour l'année 2017 et l'économie de charge est toujours recherchée pour être à l'équilibre

Un gros travail a été effectué par le Président et son équipe dans la recherche de partenaires et la création de nouvelles activités. Avec ce résultat positif, l'ODS commence à avoir des capitaux propres (environ 3 000€).

VI. Rapport du commissaire aux comptes — Christophe THIEBAUT — Auditoria

Christophe THIEBAUT présente son rapport pour l'exercice clôt au 31 décembre 2017. Il affirme avoir effectué son audit selon les normes professionnelles homologuées afin de s'assurer que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Pour clore son rapport général, il affirme qu'il n'y a pas d'observations sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels donnés par le rapport financier.

Enfin, Christophe THIEBAUT présente son rapport sur les conventions financières entre les membres du conseil d'administration de l'O.D.S. et d'autres associations dans lesquelles ses membres exercent également des responsabilités.

VII. Approbation des Comptes – Laurent MAIX

Laurent MAIX soumet l'approbation des comptes et du rapport d'activités à l'assemblée. Ils sont approuvés à l'unanimité. Claude SCHNEIDER soumet l'affectation du résultat au fond associatif. L'affectation est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

VIII. Quitus au Comité Directeur de l'Office des Sports

Quitus est donné au Comité Directeur de l'Office des Sports.

IX. Convention d'objectifs ODS / Ville de Strasbourg 2017/2020

Claude SCHNEIDER propose à l'Assemblée de prendre connaissance de cette Convention qui a été distribuée à l'accueil. Il précise que la convention d'objectifs tient compte des apports de l'ODS, de la Ville, des partenaires et des bénévoles.

X. Projet associatif 2017/2020 de l'Office des Sports — budget prévisionnel

Claude SCHNEIDER expose les perspectives, c'est-à-dire l'Observatoire du Sport, la participation aux Docks de l'été, la gestion interne de la nouvelle édition du Guide du Sport, la formation de la mise à jour de la base de données et du site internet et donc des clubs, la formation de secourisme, le jumelage Strasbourg / Stuttgart (échange par rapport aux courses, tennis de table et basketball) et Dresde (l'ODS a envoyé aux courses de Dresde des coureurs à la demande de la ville en 2017). Sont également prévus : l'Open Swim Stars et le Stras'N'Bike.

Yves KLEISER reprend la parole pour parler du budget prévisionnel. Il a été bâti en fonction des objectifs de l'ODS, donc des variations en hausse ou en baisse au niveau des postes de dépense.

Au niveau du compte 60 la prévision est de 15 000€. Au niveau du compte 62, il y a une hausse des charges prévues, notamment due à l'évolution du système informatique prévue pour la saisie des demandes de subvention, et à la réalisation du Guide du Sport. Le compte 64, salaires et charges connaît une hausse de 25% due à une charge supplémentaire correspondant au salaire d'un apprenti qui est compensée en partie par Uniformation.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

XI. Signature de la convention de partenariat ODS / EPIDE

Claude SCHNEIDER passe la parole à Sandra SCARIOT pour la présentation de l'EPIDE. C'est un établissement public dépendant de trois ministères de tutelle (Ministères du Travail, de la cohésion des Territoires, de la Défense). L'objectif de l'EPIDE est d'accueillir des jeunes de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés, et de les insérer via un parcours professionnel au bout de 8 mois de prise en charge. Les volontaires accueillis participent à différentes actions de l'ODS. Une vidéo présentant l'EPIDE est diffusée et le Président invite Sandra SCARIOT à signer la Convention.

XII. Fixation du montant de la cotisation 2019 — Fixation des indemnités kilométriques

Le montant de la cotisation maintenue à 60€ est adopté à l'unanimité. Les indemnités kilométriques restant sur la base légale de 0,308 € sont adoptées à l'unanimité.

XIII. Remise des récompenses

Claude SCHNEIDER invite Françoise BEY, Adjointe au Maire, Denise BASTIAN et Marie-France KORNMEYER, vice-présidentes de l'ODS, à le rejoindre pour la remise des médailles de Jeunesse et Sports à trois membres du Gym Club Neudorf :

- Daniel PHILIPS
- Charles GILLMANN
- Bernadette BLELLY

XIV – Clôture

Françoise BEY clôt l'Assemblée Générale et invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.